

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,  
Présidente de l'Assemblée nationale**

**Inauguration de la colonnade rénovée du Palais Bourbon**

Mardi 23 mai 2023

**SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI**

Madame et messieurs les Questeurs,

Mesdames et monsieur les vice-présidents,

Mesdames et messieurs les députés,

Madame et monsieur les secrétaires généraux,

Mesdames, messieurs,

C'est aujourd'hui un grand jour, puisque l'Assemblée nationale retrouve enfin sa colonnade.

Magnifique, majestueuse, comme elle l'a toujours été, mais décrassée, restaurée, bientôt illuminée, cette gigantesque porte est pour tous les Français une métaphore de ce que doit être l'Assemblée nationale : solide sur ses bases, bien ancrée sur la réalité du terrain, mais s'élevant vers les cimes de l'idéal que symbolise, tout en haut, ce fronton, montrant « *la France accueillant les génies des arts, de l'agriculture et de l'industrie* ».

Et pourtant...

Nous avons peine à l'imaginer mais, pendant 80 ans, le palais Bourbon n'avait pas de colonnade ! S'ouvrant sur la rue de l'Université, l'ancien palais de la duchesse de Bourbon tournait le dos à la Seine : un simple mur s'élevait ici, un mur aveugle, clôturant une demeure aristocratique fermée aux passants.

Tout change avec la Révolution, bien sûr. D'abord le pont de la Concorde permet de traverser ici la Seine : il est construit en pierres extraites de la Bastille, pour que les citoyens, en passant d'une rive à l'autre, foulent aux pieds l'absolutisme royal !

Puis, le 21 janvier 1798, salués par une salve protocolaire de vingt-et-un coups de canon, les députés du Conseil des Cinq-Cents franchissent à leur tour la Seine pour prendre possession de leur nouvelle salle des séances. Un autre mur est bâti, ouvert celui-ci, et malheureusement surmonté d'un toit pyramidal mal conçu que les Parisiens vont surnommer « le Pain de sucre »...

Au plan artistique, c'est raté, comme le constate un architecte acquis aux idées des Lumières et de la Révolution, Bernard Poyet.

*« Il faut que l'Homme apprenne à chérir autant qu'à connaître les bienfaits d'une bonne législation ; il faut que l'esprit public se forme, et détermine avec autant de rapidité que d'énergie, le sentiment du bien commun »,* écrit-il. Et pour lui, l'architecture est un moyen de rassembler et d'élever les esprits. C'est pourquoi il propose *« un portique dont les colonnes élevées sur des marches [...] donneraient à ce bâtiment la dignité qu'il doit avoir ».*

Pour réaliser ce grand projet, il lui faudra dix ans. Sous l'Empire, Napoléon se laisse séduire par l'idée d'un temple de la Loi, dont il gravirait les marches pour ouvrir les sessions du Corps législatif.

On raconte qu'à la fin de ses travaux, en 1810, Bernard Poyet a été bien mal payé de ses efforts : l'Empereur aurait regretté de ne plus être un simple artilleur, pour pouvoir canonner ce qu'il aurait appelé un « *ridicule paravent* »...

Eh bien, il est temps de réparer une injustice et de féliciter publiquement l'architecte Poyet ! Grâce à lui, la Représentation nationale dispose d'une superbe colonnade, entrée dans l'imaginaire de tous les Français.

Et en félicitant Poyet, je veux bien sûr féliciter aussi ses successeurs et l'ensemble des services de l'Assemblée nationale, qui ont su conserver, restaurer et même embellir cette colonnade emblématique. Après plusieurs années de travaux, puis l'enlèvement des échafaudages qui nous en dissimulaient le résultat, voici enfin la colonnade du XXI<sup>e</sup> siècle, qui bientôt s'illuminera la nuit, et deviendra tricolore durant les fêtes nationales et les séances nocturnes.

Tournée vers la Concorde – et il faut toujours rechercher la concorde ! –, notre colonnade est gardée par Athéna et Thémis, c'est-à-dire la Sagesse et la Justice, réconciliées dans la Loi.

Cette colonnade magnifie l'acte de légiférer, mais surtout, elle signifie clairement que le temple de la Loi est ouvert sur la cité, ouvert aux citoyens et aux visiteurs, qui doivent avoir accès à l'institution et pouvoir en découvrir toutes les beautés.

C'est tout le sens de la politique d'ouverture que j'ai mise en œuvre dès le début de ma présidence.

Ouverture au plan pratique d'abord, à travers la possibilité de s'inscrire directement pour venir visiter l'Assemblée nationale : depuis novembre dernier,

pas moins de 15 000 places de visite ont ainsi été mises en ligne, en plus des créneaux attribués aux députés. Au total, ce sont environ 90 000 personnes qui ont pu visiter l'Assemblée depuis septembre 2022. Et après une expérimentation pour les classes d'outre-mer, il sera possible de découvrir les lieux à distance, *via* un guide qui pourra répondre à toutes les questions des élèves.

À partir de la rentrée parlementaire 2023, et grâce à une augmentation des moyens accordés par les Questeurs, nous engagerons une nouvelle étape pour mieux accueillir les visiteurs, et de manière plus diversifiée. Nous ouvrirons des créneaux de visite le soir, parfois en nocturne, pour que les actifs puissent venir après leur journée de travail. Nous ouvrirons davantage de créneaux durant les périodes de suspension de nos travaux ainsi que les week-ends. D'ores et déjà, nous avons engagé un plan visant à faire de l'Assemblée nationale une institution pleinement accessible à tous les publics, en particulier à nos compatriotes en situation de handicap. Il sera en vigueur à la reprise de nos travaux, après l'été.

L'ouverture est en effet une exigence démocratique : elle permet aux citoyens de prendre part au débat public, de faire entendre leur voix. À quatre reprises déjà, sous le label de « l'Assemblée des idées », nos concitoyens ont pu venir écouter des experts, échanger avec eux, s'exprimer sur des enjeux aussi contemporains que le logement, la place de la France dans le monde, les inégalités, la jeunesse.

L'ouverture, comme le présentait l'architecte Poyet, passe aussi par les arts et la culture, sous toutes leurs formes.

Dessinateurs qui croquent nos séances, comédiens reconstituant les grands débats de notre histoire dans l'hémicycle, sculpteurs et plasticiens bénéficiant d'une « carte blanche », photographes exposant dans nos salons, cinéastes engagés dans un premier Week-end du film politique : ils sont déjà nombreux, ces

artistes conviés au Palais-Bourbon, où ils ont fait venir des publics généralement éloignés de la politique. Et d'autres artistes interviendront encore, je vous l'annonce, y compris en haut de ces marches, pour montrer que l'Assemblée nationale est réceptive à la création contemporaine et à ce que celle-ci exprime de notre époque.

La jeunesse, d'ailleurs, est au rendez-vous. Grâce à cette politique d'ouverture, des milliers d'enfants et d'adolescents sont entrés pour la première fois dans l'enceinte de l'Assemblée nationale, des étoiles plein les yeux.

Visiter le Palais-Bourbon, assister à une séance, rencontrer des députés, c'est la plus belle leçon d'éducation civique qui soit, nous en serons tous d'accord.

C'est pourquoi cette politique d'ouverture va se poursuivre et s'accroître.

Dès les 3 et 4 juin prochains, en effet, l'Assemblée nationale organise un week-end portes ouvertes, à l'occasion de la Nuit Blanche et de la fête des jardins : 10 000 places ont été mises en ligne et je remercie les députés qui se sont rendu disponibles pour accueillir les visiteurs et leur parler de notre fonction pendant ces deux jours.

Pour la semaine de l'artisanat, du 5 au 9 juin, une maquette de la charpente de Notre-Dame sera exposée en salle des Pas-Perdus, tandis que des casques de réalité virtuelle permettront de s'immerger dans la réalité des métiers. Nous exposerons des portraits des artisans qui travaillent à l'Assemblée, afin de mettre à l'honneur ceux qui, chaque jour, facilitent notre tâche. Les apprentis du Centre de formation de Cergy nous feront, quant à eux, la démonstration de leurs talents culinaires à l'occasion d'un cocktail.

Puis, le 21 juin, la Fête de la musique fera son grand retour à l'Assemblée nationale, avec une programmation moderne, gratuitement accessible au public. Ce sera l'occasion de renouer avec l'esprit original de l'événement, c'est-à-dire la valorisation de la musique jouée dans le décor le plus simple. Nous accueillerons une programmation dont je vous réserve la surprise mais dont l'esprit sera festif. Et nous pourrons en profiter en agréable compagnie puisque quatre *food trucks* seront installés devant l'hôtel de Lassay !

Le 22 juin, j'accueillerai un événement visant à promouvoir l'engagement des femmes dans la science. Puis, pour le cinquantenaire du programme Ariane, d'étranges engins spatiaux feront leur apparition dans nos murs...

Pour toutes ces manifestations, et d'autres encore, j'ai conscience que les services sont très sollicités : directement pour les agents chargés des visites ou de l'accueil, indirectement pour vous tous qui devez concilier votre travail avec ces événements et cette fréquentation nouvelle. Et je tiens à saluer votre disponibilité.

Au-delà de ces seules félicitations, je tiens à préciser qu'un nouveau chantier majeur est déjà à l'ordre du jour, précisément pour améliorer l'accueil des visiteurs.

Je veux remercier les questeurs d'avoir approuvé ce nouveau projet, grâce auquel cet accueil aura lieu sur une surface de 4 500 m<sup>2</sup>, contre 1 200 aujourd'hui. La reconstruction totale du pavillon d'accueil du public et l'aménagement du vaste espace qui se tient sous nos pieds permettront de réintégrer la boutique dans le parcours de visite, de donner accès à une cafétéria et d'ouvrir un espace totalement nouveau de médiation sur l'histoire, le rôle et le fonctionnement de notre institution. Pour ces aménagements, nous avons observé avec attention les initiatives les plus réussies de nos homologues, aux États-Unis, au Canada, en Autriche et en Allemagne, sans oublier le Parlement européen.

Ce chantier de l'emmarchement constitue un investissement pour l'avenir. Il ne sera probablement pas tout à fait achevé sous cette législature, mais je suis fière et heureuse de le lancer, pour que le Palais-Bourbon devienne définitivement la maison du peuple, la maison de tous les citoyens.

Je vous remercie. Nous ne sommes pas à Cannes, mais exceptionnellement, pour cette inauguration, j'ai le plaisir de vous convier à la montée des marches.